

Un étage sous les toits

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **76 (1967)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un étage sous les toits

Un étage sous les toits: en tout trois laboratoires, deux bureaux, un vestiaire, une salle de cours... Une école... tout un programme! *M^{lle} M. Farnac*, la directrice et la créatrice aussi de l'école de laborantines médicales de l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel, nous fait visiter les lieux: les trois laboratoires de chimie, de bactériologie et d'hématologie, tous fort bien installés et agencés, puis son bureau — son tout petit bureau — et celui de son adjointe, la salle de cours enfin où une douzaine de jeunes filles — il est 9 h du matin — s'appêtent précisément à suivre une leçon de parasitologie. Dans les laboratoires, au travail: des élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année. L'effectif global des candidates actuellement en voie de formation à l'École de laborantines neuchâteloise totalise pour les 3 volées en cours d'études 31 élèves dont 15 effectuent en ce moment des stages pratiques dans les divers autres hôpitaux du canton et même dans deux hôpitaux vaudois. Les candidates de l'École neuchâteloise ont en outre le privilège de pouvoir effectuer des stages au Centre régional de transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse, où elles ont la faculté de s'initier à fond à toutes les techniques particulières de rigueur dans un tel service.

Nous prenons connaissance du programme des cours: 500 heures d'enseignement théorique réparties sur ces trois années, du travail pratique, des stages. Nous relevons l'abondance des matières prescrites. Parallèlement le niveau de scolarité demandé par l'école de l'Hôpital Pourtalès: baccalauréat ou certificat de maturité, diplôme des Ecoles supérieures de jeunes filles, diplôme des Ecoles supérieures de commerce ou certificats équivalents.

Cette exigence est justifiée. Aujourd'hui, la laborantine médicale n'est plus formée empiriquement. Elle est soumise à un cycle d'études dont le niveau nécessaire au départ une formation de base suffisante.

Comme toutes les professions médicales auxiliaires, celle de la laborantine est jeune et par voie de conséquence en constante évolution.

Tout en respectant les directives qui leur sont fixées par la Croix-Rouge suisse, les écoles, au vu de leurs expériences, envisagent parfois des modifications à leurs programmes, l'adjonction d'une matière nouvelle; ainsi, à Neuchâtel, prévoit-on l'introduction, dès le semestre prochain, d'un cours de premiers soins.

Neuchâtel est une ville d'études par excellence. Aussi dispose-t-elle d'un personnel enseignant particulièrement qualifié dont bénéficie évidemment aussi l'École de laborantines médicales de l'Hôpital Pourtalès; celle-ci a eu la bonne heure de pouvoir s'assurer le concours de plusieurs professeurs de valeur, dont l'enseignement complète celui qui est imparti par divers médecins spécialistes.

En fait, ces derniers ne sont-ils pas intéressés en premier chef à ce que les précieuses et indispensables auxiliaires que sont pour eux les laborantines, reçoivent une formation minutieuse et suffisamment vaste pour les mettre en mesure d'exécuter toutes les tâches que le praticien aux côtés duquel elles travailleront, souhaite pouvoir leur confier.

Depuis sa fondation, l'École de Neuchâtel a délivré déjà sept diplômes et compte pouvoir en décerner six autres cette année. Ce chiffre peut paraître modeste mais il ne faut pas oublier que l'école n'a que cinq ans d'âge à peine, que son cycle d'études s'étend sur trois ans et qu'elle a débuté à partir du petit laboratoire de l'Hôpital Pourtalès, avec un effectif de trois ou quatre élèves.

Cinq ans d'âge... et sa directrice tout en rappelant le passé, en parlant du présent, évoque déjà l'avenir. Comme cela est déjà le cas en France, en Allemagne, aux USA, il apparaît indispensable de prévoir pour l'avenir non plus seulement des laborantines médicales toutes formées au même niveau comme nous les connaissons maintenant, mais des laborantines réparties pourrait-on dire en trois catégories: les « praticiennes » qui seraient formées dans le cadre d'un apprentissage et desquelles on exigerait un degré d'instruction moins élevé que ce n'est le cas pour les « techniciennes » qui elles seraient les laborantines médicales d'aujourd'hui; ensuite viendraient les « cadres » qui, leur diplôme de laborantine obtenu, complèteraient leur instruction en suivant encore des études au niveau universitaire, d'une durée de un à deux ans. Ces cadres seraient les directrices et monitrices de demain. Elles pourraient assumer de grandes responsabilités, exercer une activité en rapport avec leurs qualités intellectuelles et voir s'ouvrir d'innombrables débouchés et des carrières passionnantes.